



OUTIL D'AIDE À LA VENTE SANTÉ / GAV

DU 17 SEPTEMBRE
AU 13 OCTOBRE 2019

À destination du réseau commercial
(Conseillers Commerciaux
et Directeurs d'agence)

L'ACTION PROMOTIONNELLE EN BREF



DU  17.09 AU  13.10 2019



1 MOIS DE COTISATION OFFERT POUR LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT

- GARANTIES SANTÉ
- GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

➤ Toute formule !



DISPOSITIF DE COMMUNICATION CLIENT AGENCE ET DIGITAL



E-MAIL



BANNIÈRES et PAGE WEB



AFFICHAGE et DEPLIANT



CAMPAGNE CIBLÉE SENIORS (55 à 64 ans)



OUTILS A DISPOSITION



COMPARATEUR
Concurrence



SIMULATEUR
Reste à charge



PDF Exemples de remboursement



**OBJECTIF : ACCOMPAGNER NOS CLIENTS
DANS LA PREPARATION DE LEUR RETRAITE**



OAV CONSEILLER - TEMPS FORT SANTE GAV

1. L'OFFRE PROMOTIONNELLE
2. LES « PLUS »
 1. GARANTIES SANTÉ
 2. GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE
 3. LA COMPLÉMENTARITÉ DES 2 OFFRES
3. LES OPPORTUNITÉS DE REBONDS
4. LES RÉPONSES AUX PRINCIPALES OBJECTIONS
5. VOTRE BOÎTE À OUTILS

L'OFFRE PROMOTIONNELLE

DU  17.09 AU  13.10 2019

SANTÉ

1 mois de cotisation offert pour la souscription d'un contrat **Garanties Santé ***

→ Le premier mois de cotisations **ne sera pas prélevé**, excepté la cotisation « assistance »**, la remise étant calculée sur la cotisation hors assistance.

GAV

1 mois de cotisation offert pour la souscription d'un contrat **Garantie des Accidents de la Vie ***

→ Le mois offert **est déduit de la prime annuelle**. L'échéancier sera donc constitué du nombre de mensualités standard, le montant total tiendra compte de la réduction.



Puis-je proposer d'autres avantages tarifaires à mon client ?



Avec la GAV, remise fidélité sur le 2^{ème} contrat IARD souscrit :
- 5% sur tout contrat d'assurance Auto ou 7% sur tout contrat MRH complémentaires

- * Remises automatiques pour les 2 produits quel que soit le canal de souscription.
- ** Montant de la cotisation assistance annuel TTC : 1.99€ pour les JE / 12€ pour les NOUS / 9€ pour les MASTER

2.1 LES “PLUS” DE GARANTIES SANTE CÔTÉ SENIOR

DES GARANTIES ESSENTIELLES⁽¹⁾

COUVERTURES COMPLÈTES

Prise en charge des équipements **optique, aides auditives et prothèses dentaires** dès la F1⁽¹⁾.
Ainsi que de la **cure thermique**⁽¹⁾.

RÉSEAU SANTÉCLAIR

Accès à des partenaires permettant de diminuer les dépenses de santé, grâce aux réseaux de soins de professionnels de santé Santéclair⁽¹⁾.

DES SERVICES D'ASSISTANCE 7j/7, 24 h/24

Aide ménagère, livraison de courses ou de médicaments, **présence d'un proche**, rapatriement, **aide aux aidants**⁽¹⁾.



Avantages tarifaires :

- **Remise de 10% sur la cotisation du conjoint du couple assuré**⁽²⁾.
- **Remise de 15 à 40% selon les prestations avec les professionnels de santé partenaires de Santéclair**⁽³⁾.



Les paniers **100% Santé sans reste à charge** dès **2020** (optique et dentaire) et en **2021** (dentiers et aides auditives)

⁽¹⁾ Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

⁽²⁾ Remise de 10% sur la part de cotisation supplémentaire liée à l'ajout de votre conjoint (tel que défini dans la notice d'information) sur votre contrat. La remise sera applicable sur la cotisation de votre conjoint uniquement et pendant toute la vie du contrat, tant que l'assuré principal et son conjoint sont désignés au contrat. Elle s'applique à la garantie frais de soins, hors prime d'assistance.

⁽³⁾ Par rapport aux prix moyens du marché. Il s'agit de données Santéclair comprenant les tarifs réseaux et les tarifs pratiqués hors réseaux. La comparaison a été effectuée par réseau et sur la France entière.

2.2 LES “PLUS” DE LA GAV

LES 3 AXES ESSENTIELS⁽¹⁾

1

ASSISTANCE

Pour tout accident garanti (sans que le taux d'AIPP* soit atteint)

Aide à domicile, présence d'un proche au chevet, garde des animaux de compagnie, rapatriement en cas d'accident en déplacement, services de proximité comme la livraison de médicaments ou encore un accompagnement en cas de handicap...

2

En cas d'AIPP*

*Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique

Couvrir le déficit fonctionnel permanent et la perte de revenus.

Prise en charge :

- des **préjudices** esthétiques ou d'agrément,
- des souffrances endurées,
- de l'aménagement du domicile ou du véhicule...

Dès lors que le seuil souscrit au contrat est atteint (5 ou 10 % selon la formule choisie).

3

En cas de DECES

Prise en charge des **frais** de rapatriement du corps ou d'obsèques mais aussi des **préjudices** économiques et moraux des proches



Avantages tarifaires :

- **Tarif unique** pour chaque formule,
- Si pratique régulière de sport à risques, **une option est disponible.**

⁽¹⁾ Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

2.3

LA COMPLÉMENTARITÉ SANTÉ-GAV

Les 2 contrats sont complémentaires pour une protection optimale du client et de son foyer

	Garanties Santé SANTÉ	GAV Garantie des Accidents de la Vie
Intervient En cas de	Maladie, accident ou décès	Besoin d'assistance, Séquelles (Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique) ou décès suite à un accident garanti
Prend en charge	Consultation et visite médicales (généralistes, spécialistes...) Les médicaments Les frais d' hospitalisation Les lunettes (monture et verres) Les prothèses dentaires (couronnes, bridges...) Les aides auditives , matériel médical et autres appareillages	indemnisation forfaitaire qui est fonction des dommages subis par l'assuré Le retour à la vie quotidienne (y compris les dépenses d'aménagement de véhicule ou de domicile) Les frais d'obsèques Les frais de sauvetage ou de recherche
Assiste Où ? Qui ? Comment ?	A domicile ou au lieu d'immobilisation, à l'étranger Le bénéficiaire ainsi que les proches fiscalement à charge vivant sous son toit Aide ménagère, livraison de médicaments, aides aux aidants...	A domicile, en déplacement ou à l'étranger Les bénéficiaires, les accompagnants ou proches, et même les animaux domestiques selon les besoins Mets en place des solutions de rapatriement, mise en place d'aides, de gardes ou transferts, de soutiens y compris scolaire (prestations ou prises en charge)
	« Garanties Santé est votre couverture en matières de frais de soin » ET GAV vous couvre pour toutes les conséquences immédiates ou à venir d'un accident domestique ou de loisirs »	



Ouverture ou gestion de compte



Savez-vous qu'en plus de la banque, nous proposons des contrats d'assurance dont les garanties couvrent **votre santé** et les **accidents dans le cadre de votre vie privée** pour préserver votre quotidien ?



Souscription d'une MRH



Assurer son logement est une obligation. Mais qu'avez-vous prévu pour couvrir votre foyer en cas d'**accident** ? Ou de maladie ?



Demande d'un prêt travaux



Et si vous aviez un accident pendant les **travaux** ? Nous pouvons mettre en place aujourd'hui un contrat qui prévoit des prestations d'assistance et vous indemniser en cas de préjudices. Ou pour vos frais de soins ou d'hospitalisation.



Demande de prêt à la Consommation



Comment pensez-vous rembourser votre prêt en cas de **dépenses de santé** importantes en cas d'accident par exemple ?



Souscription d'un produit d'épargne



Maintenir votre niveau de vie et celui de vos proches en cas d'accident de la vie tout en préservant votre épargne qu'en dites vous ?



Passage à la retraite



Avec cette nouvelle étape de votre vie, vos **garanties santé** sont-elles toujours adaptées à vos futurs besoins et à votre budget ?



Avec plus de temps pour vos loisirs de jardinage et de bricolage, vos **garanties en cas d'accident** sont-elles bien adaptées ?



OBJECTIF : Rebondissez !

Tous les évènements sont des opportunités pour parler de la Santé ou de la GAV



« JE SUIS DÉJÀ ASSURÉ(E) »

« Vous êtes assuré en Tous Risques pour votre voiture, vous êtes en Tous Risques pour votre maison, et pour vos proches quelle couverture souhaitez-vous mettre en place ? Le contrat Garantie des Accidents de la Vie couvre les dommages que vous pourriez avoir VOUS ou votre famille en cas d'accident à votre domicile ou pendant vos loisirs, et ce, même si vous vous blessez seul. »



« ÇA NE SERT À RIEN... »

« La Garantie des Accidents de la Vie peut préserver votre équilibre financier et votre épargne.

- En cas de handicap à la suite d'un accident, nous vous évitons d'avoir à supporter les frais d'aménagement du domicile ou du véhicule.
- Nous intervenons également en prenant en charge les conséquences en cas d'accident médical. »



« JE NE SUIS JAMAIS MALADE »

« Vous n'êtes pas souvent malade, mais personne n'est à l'abri d'un imprévu.

Notre contrat Garanties Santé propose des formules qui vous permettent d'être couvert pour l'essentiel comme les frais d'hospitalisation suite à un accident ou les soins ultérieurs. Les équipements tels que les lunettes ou les prothèses dentaires et auditives, peuvent être pris en charge et ce, pour un budget raisonnable. »



« JE DOIS SUBIR UNE INTERVENTION MÉDICALE TRÈS PROCHAINEMENT »

« Avec notre contrat Garanties Santé, vous bénéficiez dès le 1^{er} jour d'adhésion d'une prise en charge de vos frais de santé (consultation, médicaments, hospitalisation...) : il n'y a pas de délai de carence, toutes vos garanties sont effectives immédiatement y compris les services d'assistance. »



► Retrouvez tous les outils à votre disposition :



Le Book de l'assureur



Le livret commercial



OAV Garantie des
Accidents de la Vie



OAV Présentation
100% Santé

REMBOURSEMENTS SANTE

Simulateur



- Pour estimer les remboursements et les restes à charge selon les dépenses de santé

Exemples de remboursement

- En PDF, les 12 exemples de l'UNOCAM* commun à toutes les mutuelles



Comparateur



- Outil réseau via l'intranet et NOSA
- Pour comparer les garanties et les formules des concurrents

* Union Nationale des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie (FFA + FNMF + CTIP)

PDF DES EXEMPLES DE REMBOURSEMENT GARANTIES SANTÉ

12 exemples communs pour l'ensemble du marché sur les actes et prestations les plus courants.

Nous participons ainsi à l'accompagnement de la réforme « 100 % Santé » et, de façon générale, à une meilleure information de nos assurés.

Cette démarche leur permettra de comparer les différents contrats et de réaliser une estimation du reste à charge selon la nature des soins.

Comment lire le tableau ? Par exemple, pour une couronne dentaire céramo-métallique sur molaire avec un prix moyen national retenu de 538,70 €, l'assurance maladie rembourse 75,25 € et Garanties Santé Côté JE en formule 3 : 324,75 €. L'assuré a donc un reste à charge de 138,70 €.

Ces exemples sont non contractuels et valables du 1^{er} avril au 31 décembre 2019. Ils seront complétés et réactualisés en 2020. Ils s'appliquent à un patient adulte qui respecte le parcours de soins coordonnés en Métropole.

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES SANTÉ CÔTÉ MASTER

Pour un patient adulte, sans exécution du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés, en Métropole, pour des soins à partir du 1^{er} avril 2019. Exemples non contractuels.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Formule	Remboursement Garanties Santé Côté MASTER	Reste à charge
Soins courants					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel 25 €	16,50 €	F1	7,50 €	1,00 €
			F2	7,50 €	1,00 €
			F3	7,50 €	1,00 €
			F4	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel 30 €	20,00 €	F1	9,00 €	1,00 €
			F2	9,00 €	1,00 €
			F3	9,00 €	1,00 €
			F4	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires majorés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte 44 €	20,00 €	F1	9,00 €	15,00 €
			F2	23,00 €	1,00 €
			F3	23,00 €	1,00 €
			F4	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte 56 €	15,10 €	F1	6,90 €	34,00 €
			F2	18,40 €	22,50 €
			F3	20,90 €	11,00 €
			F4	29,90 €	11,00 €
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	Tarif réglementaire 20 €	0,00 €	F1	20,00 €	6,00 €
			F2	20,00 €	6,00 €
			F3	20,00 €	6,00 €
			F4	20,00 €	6,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires majorés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte 355 €	247,70 €	F1	24,00 €	83,30 €
			F2	107,30 €	6,00 €
			F3	107,30 €	6,00 €
			F4	107,30 €	6,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte 431 €	247,70 €	F1	24,00 €	159,30 €
			F2	159,85 €	23,45 €
			F3	183,30 €	6,00 €
			F4	183,30 €	6,00 €
Optique					
Équipement optique : monture + 2 verres unifocaux	Prix moyen national de l'acte 345 €	6,10 €	F1	54,06 €	284,84 €
			F2	174,06 €	164,84 €
			F3	254,06 €	84,84 €
			F4	334,06 €	4,84 €
Équipement optique : monture + 2 verres unifocaux - Bonus Fidélité	Prix moyen national de l'acte 345 €	6,10 €	F1	194,06 €	234,84 €
			F2	254,06 €	84,84 €
			F3	314,06 €	24,84 €
			F4	338,90 €	6,00 €
Dentaire					
Détartrage	Tarif conventionnel 28,92 €	20,24 €	F1	8,68 €	6,00 €
			F2	8,68 €	6,00 €
			F3	8,68 €	6,00 €
			F4	8,68 €	6,00 €
Couronne céramo-métallique sur molaire	Prix moyen national de l'acte 538,70 €	75,25 €	F1	74,73 €	360,70 €
			F2	194,75 €	260,70 €
			F3	324,75 €	138,70 €
			F4	463,45 €	6,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	Prix moyen national de l'acte 1 475 €	189,00 €	F1	120,00 €	1 176,00 €
			F2	370,00 €	926,00 €
			F3	520,00 €	776,00 €
			F4	720,00 €	576,00 €

Retour à la page d'accueil



complémentaire
master 100% santé
garanties santé
unocam
engagement
financement

Régime Général

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES SANTÉ

GARANTIES SANTÉ
CHOISISSEZ VOTRE PROFIL

JE
Pour les personnes avec un revenu annuel inférieur à 20 000 €

NOUS
Pour les personnes avec un revenu annuel supérieur à 20 000 €

MASTER
Pour les personnes avec un revenu annuel supérieur à 20 000 €

Master 100% Santé

Régime Alsace-Moselle

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES SANTÉ

GARANTIES SANTÉ
CHOISISSEZ VOTRE PROFIL

JE
Pour les personnes avec un revenu annuel inférieur à 20 000 €

NOUS
Pour les personnes avec un revenu annuel supérieur à 20 000 €

MASTER
Pour les personnes avec un revenu annuel supérieur à 20 000 €

Master 100% Santé

SIMULATEUR CLIENT DE REMBOURSEMENT

→ SEPTEMBRE 2019 (PAGE PRODUITS DU SITE INTERNET DE LA CE)



1

CAISSE D'ÉPARGNE

Dépendez-vous du régime Alsace-Moselle ? ⓘ

Oui

Non

L'utilisateur répond à une série de questions permettant de dresser son profil client pour l'orienter vers le taux de remboursement qui lui correspond (Côté Pro, Côté Je, Côté Nous, Côté Master). Exemples des questions posées :

- Dépendez-vous du régime Alsace-Moselle ?
- Êtes-vous un travailleur indépendant(artisan, commerçant, profession libérale, gérant d'entreprise...) ?
- Quelle est votre tranche d'âge ?
- Souhaitez-vous ajouter des enfants à charge ?
- Souhaitez-vous ajouter une personne de votre foyer ?

3

CAISSE D'ÉPARGNE

Montant estimé de la dépense de santé :

Montant *
50 € / TTC

☐ Je ne suis pas un robot reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Valider

Il renseigne le montant estimé de la dépense de santé.

2

CAISSE D'ÉPARGNE

Sélectionnez la catégorie de dépense de santé :

Précisez le type de dépense de santé :

Type de soins

Chirurgie

Appareil

Plombage

Soins

Détartrage

Dentaire

Optique

Il précise la catégorie de dépenses (*Aides auditives, Soins courants, Dentaire, Optique, Médicaments et Hospitalisation*) puis le type de la dépense.

4

CAISSE D'ÉPARGNE

Résultat de votre simulation ⓘ

Nous estimons votre reste à charge **entre 21,08 € et 21,08 €** pour une dépense de 50,00 €. *

	Assurance maladie obligatoire ⓘ	Remboursement Garanties Santé	Reste à votre charge
Formule 4	20,24 €	8,68 €	21,08 €
Formule 3	20,24 €	8,68 €	21,08 €
Formule 2	20,24 €	8,68 €	21,08 €
Formule 1	20,24 €	8,68 €	21,08 €

*En fonction des éléments que vous avez déclarés, votre reste à charge est calculé sur la base d'un profil *Master* (personne de 50 ans et plus sans enfant à charge).

Faire une nouvelle simulation

Il obtient ainsi, un résultat lui permettant d'évaluer son reste à charge après remboursement du régime obligatoire + de Garanties Santé selon son profil et pour les formules de 1 à 4.